Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 26 ramadan 1440
31 mai 2019

N° 59

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2314**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2314**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2317**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2320**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2321**
Avis aux créanciers..... **2325**
Convocations
Sociétés anonymes **2326**
Sociétés à responsabilité limitée **2335**
Autres sociétés **2335**
Divers
Avis au public..... **2336**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la COTUNACE..... **2337**
Bilan de la Tunisienne de l'assurance Takaful "EL AMANA TAKAFUL" (2017)..... **2339**
Bilan de la Tunisienne de l'assurance Takaful "EL AMANA TAKAFUL" (2018) **2346**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un G.D.A

Dénomination : groupement de développement hnazla

Objet : développement agricole G.D.A au potable.

Zone d'intervention : elhnazla - frajniya - saasguiya

Siège social : ain elkmaissia Sbiba

Décision de création : récépissé déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Sbiba en date du 6/5/2019.

P.C.A : Jaouadi Abdelwahab

Trésorier : Elfahem Hanzouli.

2019K00061SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Capital : 397 050 000 Dinars

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Registre de commerce : B158941996

Matricule fiscal : 2802M/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 Mars 2019 enregistré à la recette des finances les Berges du lac le 22 Mars 2019 sous le numéro 19702025, quittance numéro M031810, et dont un original a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises sous le n°201920875 le 24 avril 2019, il a été décidé ce qui suit :

1. Changement de la dénomination sociale du consortium de «Consortium Tuniso-Koweitien de Développement» à «Ekuity Capital».

2. Modification des statuts du consortium.

3. Pouvoirs à donner.

2019R01502SANB2

Société Variétés Industrielles SA

Siège social : 04 Rue Mechain 1008 Tunis

Capital social : 7300.000 DT

Identifiant unique : 0012919 F

CNSS : 068537 - 55

Suivant procès-verbal de l'Assemblée du Conseil d'Administration du 14 mai 2019, enregistré à la recette des finances Rue El Jazira le 23 mai 2019 sous numéro 19701222 Quittance n°M039766, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre Nationale des Entreprises le 24 Mai 2019 dossier n°201925581, il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Mohamed Malek Mhiri, pour une durée de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur l'exercice 2021.

2019R01511SANB2

Avis aux actionnaires

TIRA ROBOTS

Société anonyme

Au capital social de 5.000 DT

Siège social : 15 Avenue de Carthage, 2ème étage, 1002, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1605532T

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 9/5/2019, il a été décidé une augmentation de capital de 685 DT en numéraires pour être porté de 5.000 DT à 5.685 DT par la création de 137 Actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 DT l'une majorée d'une prime d'émission de 1.235,876 DT par nouvelle action, soit une prime d'émission globale d'un montant de 169.315 DT, Intégralement souscrites et entièrement libérées à souscrire en numéraires et à libérer intégralement à la souscription.

La souscription de ladite augmentation du capital sera réservée à Anava Seed Fund.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale au droit préférentiel de souscription par les anciens actionnaires.

La souscription à la dite augmentation du capital devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution au journal officiel avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

L'assemblée générale extraordinaire du 9/5/2019 a donné tous pouvoirs, à Monsieur Wassim Ben Hamida, président directeur général, ou à défaut à tout autre mandataire que le président directeur général déléguera à l'effet d'accomplissement de toutes les formalités légales et nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis et toutes autres formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité ou de régularisation quelconque.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BIAT Agence Avenue Habib Bourguiba IV (59) compte indisponible n°08307000593201056011.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au centre national du registre des entreprises de Tunis le 22/5/2019 sous le n°AC01822019.

2019402128SANB2

Avis aux actionnaires

BOOSTINY

Société anonyme

Au capital social de 5.000 DT

Siège social : 15 avenue de Carthage, 2ème étage, 1002, Tunis-Tunisie

Identification unique : 1611073A

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 11/4/2019, il a été décidé une augmentation de capital de 1.047 DT en numéraires pour être porté de 5.000 DT à 6,047 DT par création de 1.047 Actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT l'une majorée d'une prime d'émission de 244,166 DT par nouvelle action, soit une prime d'émission globale d'un montant de 234.701,802 DT, intégralement souscrites et entièrement libérées à souscrire en numéraires et à libérer Intégralement à la souscription.

La souscription de ladite augmentation du capital sera réservée à Anova Seed Fund, MEDIANET SA et Mme, Khedija Essaied Jeddi.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription par les anciens actionnaires.

La souscription à la dite augmentation du capital devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution au journal officiel avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

L'assemblée générale extraordinaire du 11/4/2019 a donné tous pouvoirs à Monsieur Tarek Nachnouchi, président directeur général, ou à défaut à tout autre mandataire que le président directeur général déléguera à l'effet d'accomplissement de toutes les formalités légales et nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis et toutes autres formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité ou de régularisation quelconque.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BIAT Agence Avenue Habib Bourguiba IV (59) compte indisponible n°08307000593201057951.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au centre national du registre des entreprises de Tunis le 01/5/2019 sous le n°AC01772019.

2019402129SANB2

Nomination d'un nouveau Directeur Général

STB FINANCE

S.A. au capital de 6.500.000 D

Siège social : 34, Rue Hédi Karray El Menzah IV

R.C : B1104091996

M.F : 1974 D PM 000

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration de la STB FINANCE en date du 26 Avril 2019, enregistré à la recette des finances Charguia le 7 mai 2019, enregistrement n°19802744, quittance n° M057934, et dont deux originaux ont été déposés à l'INNORPI en date du 20 mai 2019 sous le n° 2017F12537642, il appert que Monsieur Karim Bouzgarrou a été nommé Directeur Général de la STB FINANCE.

2019402139SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du Mandat de Gérant

Société EL BAYEN SCHOOL SARL

01, Rue Med Bouazizi Imm. DAR ESSABAH, Centre Urbain Nord 1082

M. Fiscal : 1410871G/A/M/000

R.C : B01142392015

CNSS : 574019-70

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société EL BAYEN SCHOOL en date du 17/5/2018 enregistré à la recette des finances Charguia le 20/7/2018 sous le numéro 18704219 quittance n°M060659 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D0119972015.

Il a été décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Mohamed Zoghlemi Gérant de la société pour une durée de trois ans 2018-2019 et 2020 son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2020.

2019R01512SRLB2

Société GRAPHIPAPER

SARL au capital 500.000,000

14, Av Hédi Said - Tunis 1006

MF : 000/M/A/427799V

N° CNSS : 00225482-54

1- Suivant acte sous seing privé en date du 13 Novembre 2014 et enregistré à la recette des finances Bab Souika - Tunis, le 14 Novembre 2014, Quittance n°058616, Enregistrement n°14502561, les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1ère Décision : L'augmentation du capital social de 300.000,000 à 500.000,000 dinars et ce par la création de 2.000 parts sociales de valeurs de 100 dinars chacune.

2ème Décision : La modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.

2- Suivant acte sous seing privé en date du 30 Avril 2015 et enregistré à la recette des finances Bab Souika - Tunis, le 8 Mai 2015, Quittance n°M027707, Enregistrement n°15801105, les associés ont décidé à l'unanimité de mettre à jour les statuts de la société dont les caractéristiques suivantes :

Nom : Société Graphipaper

Objet : Vente en gros tout genres de papiers et matériels d'impression

Adresse : 14, avenue Hédi Said - 1006 Tunis

Durée : 99 ans.

Capital : 500.000,000 dinars.

Gérance : Désignation de Monsieur Mansour Bargaoui Gérant de la société pour une période illimitée et avec tous les pouvoirs.

Deux exemplaires de ces actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Première instance de Tunis, le 27 Janvier 2017 sous le n°D11035798.

2019R01517SRLB2

Nomination du nouveau gérant

Société comptoir de l'oasis Gabès

M.F : 649669 S/A/M/000

En vertu du P.V du 17/9/2014 enregistré à la R.F de Gabès sous le n°14706001 le 19/9/2014 il a été décidé la nomination de Mr Miled Kaabia titulaire de C.I.N n°03384319 nouveau gérant de la société pour trois ans à partir de la date du PV au lieu de Mr Ridha Chaabane et renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Taher Meddeb titulaire de la carte professionnelle n°0031 valable au 31/5/2015 pour trois exercices 2013-2014-2015.

Deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal Gabès sous le n°201449835 le 31/10/2014.

2019Z00118SRLB2

Société Avenir Electrique SARL

Capital : 10 000 dinars

32 Avenue 20 Mars Bardo - Tunis

MF : 1424004/R/A/M/000

Suite au contrat de cession des parts du 12-3-2019 enregistré à la recette des finances de la cité Ettathamen le 18-3-2019 sous le n°19701177 quittance n°M034767 déposé en 2 copies au centre nationale du registre des entreprises le 9-5-2019 sous le n°201922736 Mr Rhaiem Amor et Mme Benzarti Amel ont vendu à Mr Jbeli Ahmed et Mme Sekfali Feiza la totalité des parts sociales de la société.

- Suite à l'assemblée extraordinaire du 19-03-2019 enregistrée à la recette des finances de la cité Ettatdhamen le 21-03-2019 sous le n°19701210 quittance n°M036038 déposée en 2 copies au centre national du registre des entreprises le 9-5-2019 sous le n°201922736. L'assemblée a approuvé la cession des parts et la nomination de Mr Jbeli Ahmed gérant de la société en remplaçant Mr Rhaiem Amor démissionnaire comme elle a décidé de transférer le siège social à la cité Gouebsia Mnihla - Ariana.

2019402120SRLB2

SOCIETE TUNISIENNE DE COLLECTE DE LAIT «SO.TU.CO.LAIT»

SARL au capital de 1.000.000,000 Dinars

Siège social : 5 Route de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F : 0893115A

N° CNSS : 211613-56

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 Mars 2019, enregistré à la recette des finances à la rue de l'Autriche en date du 27 mars 2019 sous le numéro 19701331 quittance n°M027811, il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice de 2018.

2) Approbation des opérations et des conventions réglementées visées aux articles 115 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Quitus définitif et sans réserve aux co-gérantes.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, des états financiers de l'exercice 2018 et du rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201915794 en date du 1er Avril 2019.

2019402123SRLB2

SOCIETE DE COLLECTE DE LAIT «SO.CO.LAIT»

SARL au capital de 200.000,000 Dinars

Siège social : 5 Route de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F. : 0850449L

N° CNSS : 270397-58

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 Mars 2019, enregistré à la recette des finances à la rue de l'Autriche en date du 27 mars 2019 sous le numéro 19701330 quittance n°M027806, il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice de 2018.

2) Approbation des opérations et des conventions réglementées visées aux articles 115 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Quitus définitif et sans réserve aux Co-gérantes.

4) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, des états financiers de l'exercice 2018 et du rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201915795 en date du 1er avril 2019.

2019402124SRLB2

Renouvellement de mandat du Gérant

IMMOBILIERE MX SARL

SS : 25 Avenue Louis Braille RC - Tunis

MF : 1324679A/P/M/000

RC : N°B01229962013

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/3/2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 13/3/2019 Qn°027597 En°19801386 le renouvellement du mandat du gérant de Mr Abdelmoneem Naifer pour une durée de trois ans renouvelables à partir de l'exercice 2019 avec les pouvoirs nécessaires pour gérer la société et la représenter vis à vis des tiers.

Un original du procès-verbal a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis le 26/3/2019 sous le n°201914787.

2019402125SRLB2

Sté Financial Consulting Investment SARL

Siège social : 88 rue des fruits Chotrana 3- la Sokra 2036 Ariana

MF : 1339031Q/A/M/000

RC : B0346522014

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 5/4/2019 enregistré à la recette des finances Rue de paradis

Ariana, sous le n°19502727, quittance n°53503 en date du 16/4/2019, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises, le 22/4/2019, il a été décidé ce qui suit :

- Cessation d'activité et liquidation de la société et nomination de Mr VINCENZO CAMA comme liquidateur.

2019402126SRLB2

AGO du 4/4/2019

Société ASMA

SARL au capital de 10000 dinars

Identifiant unique : 0024076A

Centre Commercial Jamil N° 34 El Menzah 6

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 12/4/2019 Quittance n° 058410 Enregistrement n°19702198, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises à l'Ariana le 8/5/2019 sous le n°201922523 les associés ont renouvelé le mandat de Mme Amel Rihane en qualité de gérante pour la période de 2019-2020-2021.

2019402127SRLB2

Société Al Wafa Médicale

Identifiant Unique : 1227292Q

SARL : 20.000.000

MF : 1227292/Q/M/B/000

En vertu d'un PV sous-seing privé des associés en date du 17/5/2019 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 20/5/2019 sous le n°19802217, quittance n°M052227, déposée au Registre National des Entreprises sous le n°201925048 en date du 22/5/2019. Il a été décidé à l'unanimité de nommer Mr Adel Boukef et Madame Sana Jouaihia Ep Badreddine en qualité de cogérants de la société en conférant à chacun d'entre eux tous les pouvoirs de représenter et d'agir seul au nom de la société conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur, pour une durée illimitée et de conférer à l'associé Mr Habib Achour le pouvoir de procéder à toutes les opérations financières de la société tels que les règlements, les prélèvements, émission de chèques, des effets de commerce, les virements et toutes les autres opérations de crédit avec ou sans sûretés engageant la société, sous sa seule signature et sa responsabilité personnelle.

2019402130SRLB2

Société TURISAN EAST NESTWORK Sarl

Capital social : 1.000 Dinars

Siège social : Immeuble Rosière - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Code TVA : 1196979 TAM 000

RC : B2475482011

Il appert du procès verbal de l'AGE du 5 novembre 2015 enregistré à Tunis - Recette des Finances Le Lac le 8 janvier 2016 sous le n°16700240 Quittance n°2361 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26 janvier 2016 sous le n°D2413962011 :

1- Démission et quitus du gérant actuel,

2- Nomination d'un nouveau gérant Mme Jelena LJUBINKOVIC,

3- Changement de raison sociale : T&H SERVICES Sarl,

4- Modifications corrélatives des statuts.

2019402138SRLB2

Société ATELIER NOCTURNE - Sarl

Capital social de 250.000 dinars

RC : N°B0134322013

MF : N°1282273Y/A/M/000

Siège social : 40 Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville 1082 - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ATELIER NOCTURNE tenue le 17 mai 2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 20 mai 2019 sous le n°19802980, quittance n°54641 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première Instance de Tunis le 23/5/2019 sous le numéro 201925326.

Il a été décidé ce qui :

La nomination de Monsieur Wassim Ghozlani gérant de la société ATELIER NOCTURNE La nomination de Monsieur Amir Ghozlani co-gérant de la société ATELIER NOCTURNE.

2019402152SRLB2

Société ULYSSE AFRICA TRADE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000

Société DE COMMERCE INTERNATIONAL NON RESIDENTE

Siège social : 14, Rue du Commerce B.P 54 Charguia 1-Tunis

Identifiant unique : 1492946/LMA000

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés réunis le 17 Avril 2019 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 21 mai 2019, sous le n°19703058, quittance n° M061870, et déposé au registre national des entreprises le 24 Mai 2019, sous le n°20195415, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Mohamed Jelassi entant que gérant de la Société ULYSSE AFRICA TRADE avec tous les pouvoirs étendus d'engager la Société vis à vis des tiers dans l'intérêt de la société et dans la limite de l'objet social de la société.

2019402154SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances el Mourouj le 13/5/2019 sous le n°19202021 quittance n°M048767, il a été vendu un fonds de commerce exploité en tant que café nommé «LYON, sis au local situé au 37 Rue Ennaser Mourouj 3, Ben Arous, de la part de Mr Lotfi Harzali (MF : D 0943009 V) à Mr Chiheb Ben Belaid les éventuelles oppositions seront recevables entre les mains de

Mr Chiheb Ben Belaid au domicile élu suivant : Cabinet Maître Omran Ben Massouad, avocat sis à immeuble Yasmine Rue Arbi Zarouk 1er étage bureau n°4, Nabeul, dans un délai de 20 jours de la date parution de cette annonce au Jort.

Un avis a été déjà publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 22/5/2019.

2019R01495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Jem, Mahdia, le 15/5/2019, n° de quittance MO28276, n° d'enregistrement 19200621, Monsieur Lotfi Ben Naji Ben Ali Belgacem, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 35723/T/P/M/000, dont le siège social est sis au GP1 Km 25 Fondouk El Jedid 8012 Nabeul, la totalité du fonds du commerce avec tous les éléments incorporels, destiné pour vente tous commerces dans le local sis à rue de Libye, El Jem.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de la société El Mazraa, dont le siège social sis au GP1 Km25 Fondouk El Jedid 8012 Nabeul, dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 18/5/2019.

2019R01516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 10/5/2010 enregistré à la recette des finances avenue Victor Hugo Sousse le 20/5/2019 sous quittance n°M040827, enregistrement n°06794246, la société HADIR pour le commerce, RC n°1242906M/N/M/000 et R.N.E n°1242906 M, a vendu tout le fonds de Commerce exploité pour tout commerce dans le local sis à l'avenue commandant Hédi Garnaoui Khézama est Sousse, à Mr Béchir Ben Jéber Jabri, titulaire de la CIN n°07517383, du RC n°A128692000 et du R.N.E n°0456395 P.

Toute opposition à cette vente sera signifiée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T, à l'adresse de Maître Bouzoffara Farhat. Avocat à la cour de cassation, sis rue sœur Joséphine 4000 Sousse.

Cet avis a été publié au journal Essahafa le 24/5/2019.

2019S00695FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 13/5/2019 enregistré à la recette des finances de Sahline reçu n°M017792, enregistrement n°19200706 Monsieur Moez Ben Lahbib Lasswed a vendu à Monsieur Karim Ben Mohamed Bourogaa tout le Fonds de commerce existant à Rue Farhat Hached Sahline destiné à l'exploitation d'un Fast-food.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été inséré au journal «El Chourouk» du 25 mai 2019.

2019S00698FCCC2

Avis

A la suite de la donation émise par Radia Hayar C.I.N 01197796 a donnée à sa fille Ikram Nasri son fonds de commerce qui est une épicerie sous matricule fiscal 966878/C écrite par acte authentique daté le 9 mai 2019 enregistré à Sfax le 22 mai 2019 quittance M034061, établie par le notaire Houidi Arafet et son assesseur.

2019X00762FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 18 mai 2019 et enregistré à la recette de l'Ain le 22 Mai 2019 sous le n° 19200841, quittance n°M033248 la Société Lauréat représentée par son gérant Béchir Turki demeurant à Sfax a vendu à Mme Salma Ben Said la totalité du fonds de commerce destiné à une garderie scolaire sis à la route l'Afrane Km 4.5 Sfax avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font chez maître Chaabouni Afifa avocate à avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La publication est faite aussi au journal quotidien Essabeh du 24 Mai 2019.

2019X00768FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 14/5/2019, enregistré à la recette des finances de Médenine le 17/5/2019 reçu n°M058018, enregistrement n°19201912, M Khalifa Ben Mohamed Thifallah, titulaire de la c.i.n n°05702175 vend et cède à Mlle Intissar Bent Abou Allague Hmoudi titulaire de la c.i.n n° 13433444, la totalité de fonds de commerce consacré pour vente de matériels divers sise au souk de la Libye Médenine pour un prix total de dix sept mille cinq cents dinars (40.000.000).

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur Mme Intissar Hmoudi à son domicile situé à route Benikedache Médenine km 1 dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le mercredi 22/5/2019.

2019M00238FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat de vente daté du 24/5/2016 enregistré à la recette des finances de Gabès le 7/6/2016 reçu n°MO32741. N° d'enregistrement 16203911 Monsieur Mohamed Ben Boubaker Soudi a vendu à Monsieur Slah Edine Ben Jamel Enouri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels de café situé à la rue Omar ebn Elkatab à Gabès.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains du Maître Mahroug Ines à son cabinet situé à avenue Bechir El Jeziri à Gabès.

2019Z00119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé enregistré à Nabeul le 13/5/2019 sous le n°19201732 Quittance n°M035729 Madame Sadika Bent Moncef Torchani vend à Madame Ines Attiya épouse Mourad Jazi un fonds de commerce exploité dans l'activité de tout commerce sis à 76 Avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000.

Et qui a été publié aux deux quotidiens Echourouk et le Quotidien le 17/5/2019.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'avocate Azza Nakach à son adresse sis à n°27 rue Ibn Khaldoun Nabeul et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

2019N00411FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte du 15/5/2019 enregistré à la recette des finances Nabeul le 20/5/2019 quittance n°M036969 rédigé par maître Abdellkader Ben Souissi avocat demeurant à avenue Mongi Bali Nabeul concernant la vente d'un fonds de commerce consistant en «librairie» objet d'identifiant unique n°451851 W. Cette vente a été consentit par Mr Ridha Nsir titulaire de la CIN 017449970 à Md Nhel Nsir titulaire de la CIN 09803150. Les oppositions seront entre les mains de vendeur à son adresse à la rue lfriguia dar Chaabene Fehri dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication.

2019N00412FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 17/5/2019 enregistré à la recette des finances de Béja 17/5/2019 quittance n°M032936 et n° d'enregistrement 19202553 Mme Jamila Bent Mustapha Jabri a vendu et cèdé à Mr Abdelwahab Aamri la totalité du fonds de commerce destiné location et vente des vêtements de mariage et services divers rue France Béja avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Des éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de maître Khedhri Maehrez rue Arbi Zarrouk Béja dans un délai de 20 jours de la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne

Cette vente a été publiée au journal «le Quotidien» le 24/5/2019.

2019J00067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 8/5/2019 enregistré à la recette de finances de Monastir le 13/5/2019 reçu n°36984 et enregistré sous le n°15202545, Madame Imen Lakhal a vendu le fonds de commerce exploitée dans l'immeuble Mahmoud Bouzgarou rue Abd Kader Mhala, Monastir à Madame Aida Zneydi.

Les oppositions doivent être adressées dans les délais légaux au bureau de maître Hanen Trimeche avocate sis rue 18 janvier Monastir et ce 20 jours après l'apparition de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 23/5/2019.

2019P00249FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 02/5/2019 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 3/5/2019 n° de quittance M037879.

Adel Guilouchi cin n°6778893 sise à cité les palmiers Jemmel vend et cède à Bilel Ben Hsine cin n° 06934926 sis à la Rue Mohammed Marzouki Jemmel d'un fonds de commerce de pièces de rechanges cylindre et motos sis rue Ibn Khouldoun Jemmel.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Saidi Kamilia Avocate sise Rue Hsane Bourji Jemmel dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le 25/5/2019.

2019P00250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13 Mai 2019 enregistré à la recette des finances Ariana cité administrative en date du 13/5/2019 quittance M072120 Enregistrement 19202080 Monsieur Walid Ben Noureddine Gdoura élisant domicile au Rue de la Marsa numéro 13 Borj Baccouch Ariana a vendu à Monsieur Montassar Ben Hammadi Bennanji tout le fonds de commerce destiné à la vente et la réparation des pneus exploité dans le local sis au 2 rue 2 Mars Ariana.

Toutes éventuelles oppositions sur le prix de la vente seront exercées entre les mains de Monsieur Montassar Ben Hammadi Bennanji au local sis au 2 rue 2 Mars Ariana dans un délai ne dépassant pas les vingt (20) jours à dater de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue dans les deux journaux Echourouk et le quotidien, du 23 mai 2019.

2019402137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette Manouba le 12/3/2019 reçu M017704 enregistrement 19200626 il apparaît que les héritiers de Masaoudi Laila demeurant à 8 rue Cote d'Ivoire Danden Manouba ont vendu à Tayache Samir demeurant à 9 rue 9128 cité Khaled Ibn Walid Daour Hicher Manouba tout le fonds de commerce cis à 10D boulevard de Hadi Cheker Manouba pour activité services administratifs et scolaires et vente de matériels de bureau pour le prix de huit mille cinq cent dinars. Toute réclamation peut être déposée au prés de l'acheteur à l'adresse de ce dernier au plus tard 20 jours après la publication dans le JORT cet avis est paru au journal «la Presse» le 30/3/2019.

2019402142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ariana le 27/3/2019 (Quittance M041023), Mr Firas Amouss a vendu à Mr Saeb Boukayatia la totalité du fonds de commerce sis au local situé

à 39 rue Taieb Mhiri Ariana moyennant le prix de 20.000 d 000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 17/5/2019.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019402143FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue El Jazira le 24/4/2019 (Quittance M030628), Sassia Sebti, Salwa, Samia, Latifa, Dalanda, Arbi et Ali Romdhani ont vendu à Mr Oussama Lajmi la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 82 rue Bab Elfella Tunis moyennant le prix de 15.000 d.000.

Cette vente a été publiée au journal Echourcuk le 17/5/2019.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019402144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Araina le 10/5/2019 (Quittance M071889), Société "L'Arinoise" a vendu à Mr Chedhli Labidi la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 54 centre commercial forom Ariana moyennant le prix de 18.000 d 000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 23/5/2019.

Toute opposition sera faite auprès de cabinet maître Abouda Faouzi, 5 rue Aid Jabari Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019402145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/5/2019, enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 20/5/2019 sous le n°18202257, quittance n°61245, Mr, Akil Alouini demeurant au 38 rue Cheikh Mohamed Mhiri Ennasr 2 Ariana; a vendu à Mr. Yosri Turki demeurant à la cité El Wifek bloc 52 El Menzah 6 Ariana, un fonds de commerce exploité comme pharmacie de jour au local sis au 46 avenue Hédi Nouira (identifiant unique au registre national des entreprises 0521725F).

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès de l'acheteur Mr. Yosri Turki au cabinet de son avocat Me. Sofiane Ben Chaabane sis au 13 avenue Slimène Ben Slimène, 2ème étage, El Manar 2 Tunis.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» du 24/5/2019.

2019402150FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 9/11/2018 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 27/11/2018/01/2013 sous n°18303296 quittance n°M083090 Mme Hayat Bousselmi titulaire de la CIN 01728927 au nom de ses enfants mineurs Samar, Sinda et Linda Ibrahim ainsi que Mohamed Wassim Ibrahim titulaire de la CIN 09807714 louent en gérance libre à Ali Bennajah titulaire de la CIN 03346973 tous résidents à Nianou Grombalia la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Nianou Grombalia exploité entant que boulangerie avec tous ses éléments corporels et incorporels à un loyer mensuel de six cent trente quatre dinars.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk de 26/5/2019.

2019R01513FCCC3

Location en gérance libre d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18 Juillet 2018 enregistré à la recette des fiances Bab Souika le 19 octobre 2018, quittance n°M062185 enregistrement n°18303015 ; Mr Soufiane Ben Ahmed Douiri, a loué à Mr Iskander Ben Jamel Douiri, le fonds de commerce destiné à la vente des produits textiles sis 14, rue Ishak Basmuth Tunis 1006, et ce pour la période d'une année renouvelable à partir du 1er novembre 2018.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le quotidien en date du 24 mai 2019.

2019402155FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndicat de propriétaires Résidence «INES»

Conformément au procès-verbal de la 2ème assemblée générale suite à la demande du 1/3 des propriétaires de la résidence INES, El Mourouj1, en date du 21/4/2019 enregistré auprès de la recette des finances d'El Mourouj en date du 30/4/2019, n° d'enregistrement 19801846, reçu n°M044913, il a été décidé de constituer un nouveau comité syndical détaillé comme suit : Président : Ali Dhieb, Secrétaire Général : Sofiene Gafsi et Trésorier : Mohamed Ali Klai.

2019R01497APSF1

constitution d'une association

Nom de l'association : Association Forum des Républicains.

L'adresse : 09 rue de Lybie, Résidence les Jardins 1er étage Bureau A-5- 1002 Lafayette Tunis.

Objectif:

- Développer les principes de la République pour bien protéger les libertés fondamentales au sein de l'état de droit grâce à des études, des recherches, des conférences, des compagnes de sensibilisations et travail bénévole.

Président : Mohamed Ben Abed Waheb Ben Khalifa Saidaane

Secrétaire générale : Aref ben Amor en Mohamed Jilani

Trésorière : MANEL Bent Houssin BEN Daraji Ferchichi

2019R01555APSF1

Avis

Nom de l'association : Rouaa Teboulba.

Adresse de l'association : Rue Kortouba cité Erriadh prés de garage Hssan Chteoui, 5080 Teboulba.

Sujet de l'association : Culturelle, médiatique, sociale

Les objectifs de l'association :

L'Association vise notamment à encourager le travail culturel et social,

Contribuer à la diffusion de la presse numérique et des médias de proximité.

Président : Bayoudh Mohamed

Secrétaire générale : Kammoun Wafa

Trésorier : Nouira Mohamed

Vice présidente : Kahla Wathek

Aide Secrétaire général : Bel-hadj Said Nidhal

Aide Trésorier : Chbil Bochra.

2019S00621APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association les champions du Sahel

Type : Association sportive

Objet : Formation et encadrement des jeunes sportifs.

spécialités :

Karaté - taekwondo -kick boxing-kung fu - gymnastique

Siège : Rue Ouled Souguir Chatt Mariem - salle de sport

Autorisation : N°33/4/2019 du 20/5/2019 délivrée par le commissariat régional de la jeunesse et sports de Sousse.

président : Znaidi Meftah

Secrétaire général : Zoghmi Bechir

Trésorier : El Hamdi Yamina.

2019S00699APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association d'action de promotion

Siège de l'association : école primaire Safaia : Saïda 9115 sidi Bouzid

Objectifs de l'association:

- Contribuer au développement du travail éducatif à l'école primaire de Safaya

Nombre de minutes et date de l'inspection : 33041 du 17 mai 2018.

2019X00767APSF1

Constitution d'une association

Association L'emdina de Gabès

Nom : Association L'emdina de Gabès

Objectifs : Partager les Activités culturelles et sociales au sein de la communauté

Adresse : 14 Rue AI-Monji Salim Gabès

Comité dirigeant :

- Président de l'association : Mohaned Othman

- Secrétaire général : Abdelhak Touati

- Trésorier : Gnawi Morshan.

2019Z00115APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du Festival de Horshan (Hinsheer Alsnab) à Hishria

Catégorie : Société culturelle

Objet :

- Contribuer aux parcs du patrimoine de Horshan

- Contribuer à l'organisation d'un festival annuel à Horshan

- Réaliser des activités de loisirs

- Fournir une assistance matérielle aux groupes vulnérables et nécessiteux

Adresse : Elfeth, Décanat elfhrayou Elhichria, Sidi bouzid

Président : Saleh Ben Mohamed Brahmi

Secrétaire général : Abdelmalek Ben Saleh Bouazizi.

2019Y00041APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Karaté Kyokushinkai à Métlaoui

Sujet : Association Sportive

Siège social : Salle de Sport Cité des Jeunes Metlaoui

Objectif : Contribuer au développement de l'activité sportive et à la participation à des tournois arabes et africains

Président : Mohamed Attia

Trésorier : Mouna Oussaifi.

2019100038APSF1

Constitution d'une association

Dénomination sociale: Culture §Tourisme Labs

Siège social : Société SQLI-services au technopôle - Manouba 2010,

Objectifs : Encourager les jeunes talents dans le secteur culturel et touristique et développer leur créativité et innovation pour concrétiser leurs idées.

Membres :

- Président : Younes Elghoul

- Trésorier : Mejdi Trabelsi

- Secrétaire général : Rahma Tizaoui.

2019402072APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères d'un fonds de commerce (Pour la 3ème fois)

Etude Maitre

Khemiri Hichem

Huissier de Justice

Rue Sœur Joséphine Imm. Trocadéro 5ème étége bureua n°3 Sousse

Email : mait. kh. hich@ gmail.com

98.276.014

73.202.306

73.203.206

Le jeudi 13/6/2019 à 11 h du matin au cabinet de Maître Khemiri Hichem huissier de justice, sis rue sœur Joséphine immeuble Trocadéro 5éme étage Sousse.

Il sera vendu aux enchères publiques le Fonds de Commerce de société de Profilage d'aluminium "SOPRAL" sis à cité industrielle Sidi Elhani Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels après avoir reporté la vente deux fois successives (la première a eu lieu le 17/4/2019 et la deuxième a eu lieu le 6/5/2019).

Le fonds de commerce est inscrit au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B2432932005.

La vente est effectuée en exécution du jugement n°26315 du 23/11/2016 rendu par le tribunal de première instance de Sousse 2 au profit de la «Banque ZITOUNA».

Mise à prix : 1.063.360.000 dinars frais en sus après une baisse de vingt pour cent (20%) de la mise à prix initiale (1.329.200.000) déterminée lors de la première vente en date du 17/4/2019.

Les intéressés et les créanciers peuvent consulter le cahier des charges au cabinet de l'huissier de justice,

Nul n'est admis à participer aux enchères s'il n'a pas avancé un montant de : 106.336.000 dinars qui correspond au dixième (10%) de la mise à prix annoncée, et ce, en le payant en espèces à l'huissier de justice, ou en présentant un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, ou en établissant que le montant de l'avance a été consigné à la caisse des dépôts et des consignations.

L'acquéreur doit payer le prix avec frais comptant.

2019S00712VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque

du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Nizar Barkia syndic de la faillite de la société Etablissement Abid d'Aliments composés «ETAAC» et représentant de la masse des créanciers domicile élue chez Maître Adel Atitallah sis à rue Salem Harzallah immeuble Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Société Etablissement Abid d'Aliments composés «ETAAC», SARL, MF 718736X, RC : B134012000, représentée par le syndic de la faillite Mr Nizar Barkia demeurant à rue Nasria immeuble Tej 3ème étage n°34 Sfax El-Jadida Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "ETAAC" objet du TFN 108499 Sfax sis au sud ouest de Amra la foret de sidi marwen au bord de la route principale n°16 et une rue Sfax et plus précisément route Mahdia km28 délégation de Amra Sfax à gauche de la route menant de Sfax à Mahdia en face agromed consistant en un terrain d'une contenance de 4941 m² délimité du coté sud par la GP16 Sfax Mahdia, du coté est par Fathi Katteni, du coté nord par Mokhtar Katteni, et du coté ouest par Habib Katteni sur lequel est édifiée une grande usine des alimentations composés contenant des machines de production des alimentations.

Elle est composée de 2 ateliers adjacents entre eux une séparation de 2.5, mètres de hauteur d'une superficie totale couverte de 670 m².

Le 1er atelier d'une superficie de 466 m² contient dans la partie nord est 2 petits magasins ou est déposé les blés des silos métalliques qui seront envoyés aux machines de production des alimentations.

Le 2ème atelier d'une superficie de 204 m² contient dans la partie sud est une salle de commande dont les pilons en béton armé et les murs en brik, le toit en charpente et le sol en béton armé, il est équipé en une grande porte métallique.

L'administration est située dans la partie sud ouest du terrain composé de 2 étages d'une superficie totale de 222 m².

Le rez-de-chaussée d'une superficie de 111 m² composé d'une salle de réception, des escaliers menant au 1er étage, une grande salle commerciale, une salle d'eau, une kitchenette et à l'intérieur 2 bureaux dont leur entrée par une porte métallique qui mène à un espace du coté ouest.

Le 1er étage d'une contenance de 111 m² contenant un grand hall ouvert sur des escaliers, un grand bureau de l'administration générale, un couloir, une salle d'eau, une kitchenette et 2 bureaux à l'intérieur.

Il contient un local de chauffage d'une superficie de 15 m², une décharge extérieure d'une superficie de 45m² une construction métallique et en charpente, un dépôt au coin nord ouest d'une superficie de 35 m² dont le toit en charpente il est inachevé et en mauvais état, une clôture extérieure qui entoure tout l'immeuble de 290 mètres environ et un transformateur avec 2 petites chambres comme locales technique ayant une porte métallique.

Mise à prix : (500.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 01/7/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00765VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie poursuivante : Mr Youssef Ben Hafaidh, domicilié à Wed Echikh Bir Ali Sfax.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Abdallah Hafsi, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Carthago n°53 Sfax.

Partie poursuivie : Imed Boujelben, demeurant route l'Afrane km 5, et auparavant à l'agence BIAT route Gremda km 1 Sfax. CIN 01310622.

Le titre exécutoire : en vertu du quel la saisie est opérée : injonction de payer n°6135 rendu par la cour de premiere instance de Sfax 2 obligeant le défendeur à payer au demandeur.

1) La somme de cent cinquante mille dinars (150.000.000D) la principale de la dette.

2) Les intérêts et les frais.

La dite injonction de payer devenue exécutoire par l'attestation de non pourvoir en appel.

La saisie : effectuée par l'exploit n°3680 du 4/4/2019.

L'immeuble saisi : demi indivisible de l'ensemble de lot sis à route de l'Afrane km 5 Sfax d'une surface de 768 m² clôturée des quatre faces avec 2 entrées de la face nord. Sur ce terrain a été édifié une villa moderne construite d'une surface de 300 m² avec piscine comporte deux salons, séjour, bloc de nuit des parents équipée d'une salle de bain, deux chambres a coucher pour enfants équipées de deux salles de bain aussi et placards, hall, cuisine, salle à manger, et garage de 40m² équipée par une deuxième cuisine avec douche et toilette le lot est équipée aussi d'une climatisation chaude, froide et système alarme.

Le terrain est limité par Khair-Eddine Sallemi de Sud, Feiza Abid de l'Est,

Mohamed Abid de l'Ouest, une ruelle de nord.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à trois Cent cinquante mille dinars (350.000.000 D) d'après l'expertise légale effectuée par Moncef Dammak outre les frais et charges qui seront fixer le jour de l'adjudication.

L'enchère ne peut être effectuer que par avocat après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 26 juin 2019 à 9 h du matin et suivantes à la salle des ventes aux enchères publiques du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 rue Ahmed Aloulou n°4 à proximité de la C.N.S.S.

La visite de l'immeuble : le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement pendant l'horaire de travail administratif au lieu de l'immeuble et pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier de charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2019X00766VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31, Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 26/6/2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1236 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation. 31 A venue Farhat hached Sfax. Son, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B 1162831997. (Créancier)

Partie saisie : Ghazi Ben Abdelaziz Njeh, éleveur de bétails, demeurant à la route de Tunis km 8 merkez essedra rue 5 août Sakiet Ezzitt et au siège de son projet sis bosaiid el hdhara Skhira Sfax titulaire de la cin numéro 05371448 du24/3/2008. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax.

Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Le terrain objet de la vente fait partie du cadastre de la Skhira sis à bousaid el hdhara délégation de la Skhira Sfax, objet du titre foncier «Rania» n°24369 Sfax, Est constitué par :

A/ La totalité de la parcelle n°88 du plan de cadastre de Skhira Sfax complantée par 1000 pieds d'oliviers environ irrigués goutte à goutte auparavant et délaissé en ce moment et de 12 autres pieds d'oliviers en croissance «hwil» délaissés objet du titre foncier 24369 Sfax.

B/ La parcelle n°100 du plan de lotissement du titre foncier 24522 Sfax sis à el Skhira Sfax extraite du titre foncier 24522 Sfax et qui a été jointe au titre 24369 Sfax le 8/7/2005 livre 15/2005 n°191 complantée de 300 pieds d'oliviers en croissance «hwil» goutte à goutte délaissées en ce moment. Et comprend une étable de vache vide et un dépôt et une maisonnette pour gardien constituée de 2 chambres et une entrée et une cuisine et une salle de bain et une véranda ouvrant du coté sud-est. Cette parcelle est à l'origine comprise dans le titre foncier 24522et qui a été jointe au titre foncier 24369 Sfax et qui est devenue une seule parcelle objet du titre 24369 Sfax ayant une superficie 60766 m².

Les 2 parcelles sont séparées par un passage agricole.

La parcelle n°88 est limitée au sud est par un voisin et au sud-ouest par Abdelaziz Njeh et au nord est par awled nasser et la parcelle n°87 et au nord-ouest par un passage agricole et puis la 2ème parcelle n°100.

La parcelle n°100 est limitée au sud est par un passage agricole publique et puis la 1ère parcelle et au nord est par Hmed Ben Mohamed Ben Mahmoud et au nord-ouest par Youssfifia et Ghrairi chacun d'un côté et au sud-ouest par Kilani Ben Mahmoud.

Tout ceci conformément au commandement signifié par la partie poursuivante ci-dessous désignée à la partie saisie ci-dessous désignée par l'huissier notaire Me Madiha Drim le 3/4/2019 sous le n°55083 et déposé à l'administration de la conservation foncière Sfax le 8/4/2019 sur le titre 24369 Sfax «Rania» selon le courrier de l'administration de la conservation foncière daté du 23/4/2019. Et de l'expertise de Mr Sessi Ben Ali du 15/8/2018 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 10/7/2018 sous le numéro 2340, et qui a estimé le prix de la parcelle n°88 à 29.800 ,000 DT et le prix de la parcelle n°100 53.000,000 DT soit pour la totalité du terrain objet de la vente quatre vingt deux mille huit cent dinars (82.800 ,000 DT).

Mise à prix : Quatre-vingt-deux mille huit cent dinars (82.800,000 DT) pour la totalité du bien saisi.

Observations : -la visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 278.600,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2019X00771VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Nouma Dhaou

Avocat à la cour d'appel

Avenue 2 mai Médenine

Tél : 75 644 081

Le poursuivant : Naima Bent Mohamed Alhoussin Boukhriss : institutrice demeurant à région Chareb Erajel Benguerden Médenine, par l'attention de son avocat maître Nouma-Dhaou - Avenue 2 Mai Médenine.

La partie saisie : Youssef Ben Belgacem Alfilali : journalier demeurant à 24 rue Essijoumi Médenine.

Immeuble mis en vente : l'immeuble saisi est la part indivisible de la totalité de l'immeuble sis à rue Essijoumi Médenine, l'immeuble saisi est limité : de sud : bâtiment au propriété Damdoum au long de 24.00 m, de l'est : bâtiment au propriété Etwati au long de 14.90 m, de nord la propriété de Kardouss au long de 22.00 m, de l'ouest : Rue Essijoumi au long de 23.50 m : la surface globale de la totalité de terrain de l'immeuble est de 403.50 m², contenant un habitat comme étant une villa de 4 pièces et un salon et une cuisine, une toilette et une salle d'eau intérieure et une Terrasse et deux vérandas non couvertes et une deuxième salle d'eau extérieure et une cabane de zinc et une cour : d'une surface de 155.50 m² couverte et un mur extérieur de trois cotés : de sud et de nord et de l'ouest au long de 50 m et d'un hauteur de 2.20 m² d'une surface de 110m².

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine, à l'audience de lundi le 24 juin de l'année deux milles dix-neuf (24/6/2019) à neuf heures de matin et suivant.

Mise à prix : cent huit mille et cinquante dinars (108050.000 d) suite à l'expertise de Mr Jamel Ennacer datée le 24/01/2019, suite à une ordonnance sur requête n°143759 datée le 01/10/2018.

Les conditions de visite de l'Immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisi est possible chaque jour le long de la semaine du lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour plus amples renseignements et consultation, s'adressez à l'étude de Maître Nouma Dhaou avocat à la cour d'appel avenue 2 Mai Médenine (le poursuivant) chaque jour à l'horaire administratif de travail à l'exception les jours fériés et les dimanches jusqu'au jour de l'audience de vente sus-indiqué.

2019M00239VEPA1

Vente enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Zarouani Chawki

Avocat Rue Farhat Hached Gafsa

Tel : 76.220.991

MF : 477947Q

Le Créancier saisissant : Toufeha Bent Eliffa Choukriya demeurant Karia Sidi Ich Gafsa.

Le débiteur saisi : El Bachir Ben Hmidette Ben Abdalah Chokri retraité demeurant Karia Sidi Ich Gafsa.

L'avocat poursuivante : de Maître Zarouani Chawki Avocat Rue Farhat Hached Gafsa Tel : 76220991.

L'immeuble à vendre : Il s'agit d'un terrain à usage agricole objet du titre foncier n°20322 Gafsa dénommé «HOUDA» d'une surface totale de 7 h 29 a 10 ca situé à Awled El Hadj Sidi Ich Gafsa.

Mise à prix : La mise prix de l'immobilière ci-dessus désigné et de trente deux mille vingt dinars 450 millimes (32 .020 .450 d) Plus les frais et les honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des ventes immobilière auprès du tribunal de premier instance de Gafsa le lundi 24 juin 2019 (24/6/2019) à neuf heures du matin.

Conditions de la vente : Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 du prix doit être consigné à l'avance.

Il est permis de visiter les lieux tous les jours.

Pour tous renseignements, il est possible de s'adresser au greffe du tribunal de première instance de

Gafsa ou un cahier des charges a été déposé ou à l'étude de Maître Zarouani Chawki Avocat Rue Farhat Hached Gafsa.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation de Mr le gouverneur de Gafsa.

2019100039VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, société anonyme; représentée par son représentant légal RC N° B142431996 son siège social sis la Rue Hédi Nouira Tunis;

Partie poursuivie : Société Anis selon son représentant légal; son RC N°B1125821997 ;son siège social sis à la zone industrielle, Poudrière 2 Sfax, gouvernorat de Sfax

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la Cour de Cassation; son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère Tel/Fax» 71284145, Mobile 98426639 (MF : 753244/F)

Description du bien saisi : C'est la propriété dénommée Anis sise à Sfax route de Mahdia km 2 zone industrielle Poudrière 2;objet du Titre Foncier 92649 Sfax (parcelle 19)sa surface est de3494 m² c'est une usine de fabrication de chaussures exploitée par la partie poursuivie elle a deux entrées et délimitée à l'est par le croisement de la route de Mahdia et saltnia à l'ouest par une rue au nord par la parcelle 77 et au sud par la parcelle 20 ;le linéaire est de 35.51 mètres du coté est ;35.20 mètres ;du coté ouest de 99.22 mètres du coté nord et 98.61 mètres du coté sud : l'usine est composée d'un rez-de-chaussée (sce 1525 m²) et l'étage (sec 1200 m²) il y' a l'atelier et l'administration ;le bâti est en bon état, les murs sont badigeonnés avec la peinture à l'eau le parterre est en carrelage ; il y'a toutes les commodités électricité eau; assainissement et bon emplacement selon l'expert Moncef Damak désigné par le tribunal.

Le titre foncier est grevé de charges: clause de déchéance au profit de l'agence foncière industrielle déposée le 3/12/2008 vol 33/08 num 93 ;quatre hypothèques au profit de la BIAT ; trois déposées le 3/12/2008 ;voI33/08 num 94(200MD) ;vol;33/08 num 95(100MD) ; vol 33/08 num 98 (500MD) la 4ème déposée le 27/01/2012 vol 02/2012 num 187-privilège de la trésorerie générale pour 88316,861DT déposée le 21/5/2015 vol 02/2015 num 1332 - d'autres hypothèques au profit de la BNA deux déposées le 3/12/2008 vol 33/08 num 96(50MD) et vol 33/08 num 98(740MD) ;hypothèque déposée le 26/02/2009 vol 08/09 num 89 (200MD) et hypothéqué déposée le 21/12/2010 vol 02/2010 num 3631 (175MD).

Mise à prix : elle est fixée à deux mille six cent soixante dix mille Dinars (2.670.000 Dinars) outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

- L'adjudication aura le lundi 24 Juin 2019 (24/6/2019) à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées prés du Tribunal de première Instance de Sfax 1.

- La visite des lieux se fait tous les jours suivant l'horaire administratif et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 1 et (ou) s'adresser à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire et après autorisation de l'Agence Foncière Industrielle les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sfax.

2019402157VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

La société Carthage Assistance et Services SA

Société anonyme dont l'identifiant unique est 349608 J

Siège social : Lot A 23, 4ème Etage Immeuble Zemni Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Dans le cadre de l'affaire numéro 894, le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis a rendu le 13 mai 2019 l'ordonnance dont la teneur suit et concernant la société Carthage Assistance et Services SA :

«Conformément aux dispositions des articles 439, 442, 443 et 452 du code de commerce nous ordonnons l'ouverture d'une procédure de redressement judicaire au bénéfice de la société "société Carthage Assistance et Services SA" et d'une période d'observation pour une durée ne dépassant pas neuf mois et la désignation du juge Mohamed Ons Zamit juge contrôleur chargé du dossier et Monsieur Montassar Mansouri administrateur judiciaire avec pour mission d'étudier le plan de redressement présenté par la société demanderesse, donner son avis sur ledit plan et l'amender le cas échéant et contrôler les actes de gestion, à charge pour lui de présenter dans le délai de deux mois un rapport préliminaire sur la situation économique, financière et sociale de la société, d'inventorier ses biens et de l'évaluer. L'administrateur judicaire doit soumettre la conclusion de sa mission au juge contrôleur quatre mois au plus tard à compter de la date de la présente ordonnance».

2019R01503VEPA2

Faillite

Sté Grand Casino El Kantaoui - SA

Complexe Amira City El Kantaoui Hammam Sousse - Sousse

RC : B0943502006

MF : 852576BMA/000

Affiliation CNSS N° : 167433-11

Le tribunal de première instance de Sousse 2 a prononcé à la date du 27/3/2019 un jugement de faillite de la société GRAND CASINO EL KANTAOUI et la nomination de Madame Amina Chamkhi juge commissaire de la faillite et Mr Naoufel Bouzgarrou syndic de faillite.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours de la parution de l'annonce au

JORT à l'adresse suivante : L'expert Naoufel Bouzgarrou 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse.

2019S00697VEPA2

Nomination de séquestre judiciaire

Société PACLINE TUNISIA

SARL au capital de : 4000,000

SS : Route de Tunis km 10 4022 Akouda Sousse

RC N° : B9192432017

M CNSS : 594687-77

MF : 11511741HAM

En vertu d'une décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse 02 en date du 12/3/2019 sous le n°8279, il a été décidé de nommer Mr Belgacem Ben Khaled en qualité de séquestre judiciaire de la société PACLINE TUNISIA.

2019S00700VEPA2

Avis aux créanciers

Société Electro Ménager de Tunisie

Matricule fiscal : 306857 Q/A/M/000

L'administrateur judiciaire de la Société Electro Ménager de Tunisie demande aux créanciers de ladite société de présenter leurs créances accompagnées des pièces justificatives dans un délai de vingt (20) jours à partir de la parution de cette annonce au JORT et ce à son bureau sis au 6 Mikhaïl Nouaima El Omrane (France-ville) Tunis.

Tél : 71898605-98316207. Fax : 71898844.

2019402136VEPA2

Avis de Distribution

Par décision de Monsieur le juge délégué de distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de Tunis dans l'affaire n°2006, il a été procédé à l'ouverture de distribution des deniers provenant de la vente des biens saisi sur le débiteur Monsieur Taoufik Kouili,

Et suite à la requête présentée par Maître Abderrazak Kilani avocat près la cour de cassation, ayant élu son domicile à son cabinet sise rue 8002, immeuble, espace Tunis, Escalier A 5ème étage et après consignation du prix de cession à la caisse de dépôt et consignation n°M000878 daté du 12/3/2019 d'un montant de 38.000, D 000.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers, doit sous peine de forclusion produire dans les trente jours de la publication au journal officiel ces titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

2019402153VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Palliser SA

Société anonyme

Capital de 1.458.000 Dinars

Siège social : 61 Rue Mohamed Manachou - Tunis

RC : 002293N/A/M/000

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société Palliser SA, le samedi 22 Juin 2019 à 11h qui se tiendra au siège social de la société sise à 61, rue Mohamed Manachou, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture du rapport général de monsieur le commissaire aux comptes

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Renouvellement du mandat aux membres du conseil d'administration.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont à votre disposition au siège de la société.

2019T00871SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

MF : 296147HAM000

RC : B18891998

Le Conseil d'Administration tenu le 16 mai 2019 convoque les actionnaires de la Société Tanit International à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 17 juin 2019 à 11h au siège de la société sis 70/72 Avenue Habib Bourguiba - 1000 - Tunis, avec comme points à l'ordre du jour :

1- Lecture, examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

2- Lecture des rapports général & spécial du commissaire aux comptes pour les comptes individuels de la STI et approbation des états financiers individuels de la STI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3- Approbation des conventions règlementées ;

4- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Pouvoirs.

2019T00884SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2019

La Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : hôtel d'entreprises, Parc industriel «neopark el Fejja»

El Fejja Mornaguia 1153

Registre de commerce : B2456032006

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité

Monastir El Fejja (mfcpole), sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 juin 2019 à 10h au technopole de Monastir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018

2. Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2018 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'Exercice 2018 ;

4. Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil;

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Quitus aux Administrateurs;

10. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 19 juin 2019 son pouvoir au siège de la Société du Pôle de compétitivité de Monastir El Fejja.

2019R01496SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société LA PAIX S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant Unique N° : 0035743/Y

Messieurs les actionnaires de la société LA PAIX, S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/6/2019 à 12H à la Medina Méditerannéa, Yasmine Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01498SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION DETAIL

SA au capital de 50.000 Dinars

Registre de commerce : B2422011

Matricule fiscal : 1181445 P/N/M/000

Siège social : Lot 83 ZI, M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution en Détail (SONOBRA-DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront 18/6/2019 à 11h à son siège social sis à la ZI Mghira 2 Fouchana Ben Arous, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2019R01499SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Capital : 397 050 000 Dinars

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 315/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Registre de commerce : B158941996

Matricule fiscal : 2802M/A/M/000

La société EKUITY CAPITAL convoque ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 17 juin 2019 à 14 Heures de l'après midi à l'hôtel «Môvenpick» Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture, et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2018.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Recomposition du Conseil d'Administration et renouvellement des mandats de ses membres pour les années 2019, 2020 et 2021.

8. Nomination des commissaires aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021.

9. Pouvoirs à donner.

2019R01501SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1.100.000DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles de Gaulle 1000 Tunis

MF : 001174 C/A/M/000

N° CNSS : 039221-33

Messieurs les actionnaires de la société Plastiss sont invités à se réunir à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV 4 Menzah 6, le lundi 24/6/2019 à 10h30 en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la société pour l'exercice 2018.

2) Examen et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

4) Affectation des résultats

5) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

6) Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2019.

7) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019-2020 et 2021

8) Désignation ou renouvellement d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 et 2021

9) Questions diverses.

2019R01504SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1.100.000DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles de Gaulle 1000 Tunis

MF : 001174 C/A/M/000

N° CNSS : 039221-33

Messieurs les actionnaires de la société Plastiss sont invités à se réunir à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV 4 Menzah6, le lundi 24/6/2019 à 10h en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Dissociation entre les fonctions du Président du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général de la Société (application de l'article 215 du CSC)

2) Modification et refonte des statuts conformément au CSC

3) Questions diverses.

2019R01505SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2019

Société Interbancaire de Télécompensation

SA au capital de 5.040.000 Dinars

Siège social : Maison du Banquier

Av. Kheireddine Pacha - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0719308J

Messieurs les actionnaires de la Société Interbancaire de Télécompensation sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 17 juin 2019 à 15h, au siège de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

3-Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6- Allocation des jetons de présence et rémunération des membres du comité permanent d'audit interne pour l'exercice 2019.

2019R01506SANB3

Convocation

Société MIXAL

S.A

Au capital de 8 975 000 Dinars

Siège social : Boulevard de l'Environnement Z.I. Bir El Kassa - Ben Arous

MF : 644659 TAM 000

RC : B0281652008

Messieurs les actionnaires de la Société MIXAL SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 18 juin 2019, à 10 heures au : 70, avenue Mohamed V, 4ème étage 1002 Tunis belvédère, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée.

2- Lecture des rapports du conseil d'administration sur les exercices 2017 et 2018.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2017 et 2018.

4- Approbation des rapports du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers relatifs aux exercices 2017 et 2018.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant les exercices 2017 et 2018.

6- Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

7- Nomination d'un nouvel administrateur

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social de la société MIXAL sis au Boulevard de l'Environnement, Zone Industrielle, Bir El Kassa - Ben Arous.

2019R01507SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du 28/6/2019

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole

«Domaine Royal Azur»

Société anonyme

Au capital social de 2.100.000 Dinars

Siège social : El Louhichi - Bir Dressen - Beni Khaled 8014 Nabeul

MF : 632910/W

N° CNSS : 00465021

Monsieur : nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire et qui se tiendront le vendredi 28 juin 2019 au siège de la société les vignerons de Carthage pour débattre de l'ordre du jour suivant :

Ordre de jour de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil relatif à l'exercice 2017/2018.

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2017/2018.

3- Lecture et approbation des rapports de commissaire aux comptes.

4- Renouvellement du mandat des administrateurs.

5- Nomination de commissaire aux comptes.

6- Affectation des résultats

7- Quitus aux administrateurs.

Ordre du jour d'assemblée générale extraordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration

2- Application des dispositifs des articles 388des sociétés commerciales et l'article 46 des statuts de la société.

3- Mise à jour des statuts de la société.

2019R01515SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE MAC SA

Capital social : Cinq millions de dinars

Siège social : Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance Les Berges du Lac 1053 Tunis

N° affiliation CNSS 221691-46

RC : B124301998

MF : 614832XPM000

La Société d'Intermédiation en Bourse MAC SA porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra au siège social de la société, sis à Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance les Berges du Lac 1053, le vendredi 21 juin 2019 à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales. ;

5. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2017 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2017 ;

8. Ajustement de la composition du Conseil d'administration pour les exercices 2017-2018 et 2019

9. Pouvoirs.

2019R01518SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE MAC SA

Capital social : Cinq millions de dinars

Siège social : Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance Les Berges du Lac 1053 Tunis

N° affiliation CNSS : 221691-46

RC : B124301998

MF : 614832XPM000

La Société d'Intermédiation en Bourse MAC SA porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale extraordinaire se tiendra au siège social de la société, sis à Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance les Berges du Lac 1053, le vendredi 21 juin 2019 à 16 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital en numéraires;

2. Modification des statuts;

3. Pouvoirs.

2019R01519SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la SNCPA

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCPA, sont invités à assister à son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 18 juin 2019 à partir de 12 heures à l'hôtel Sufeitula, Route de Kasserine, Sbeïtla à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 50 du statut de la société.

2019R01543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la SNCPA

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCP A, sont invités à assister à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 Juin 2019 à partir de 11 heures à l'hôtel Sufeitula, Route

de Kasserine, Sbeïtla, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport d'activité annuel de la société pour l'année 2018.

2- Lecture des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat.

6- Approbation de la désignation d'un administrateur au Conseil d'Administration.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

2019R01544SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 24/6/2019

"Unimed"

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Au capital de 32.000.000 DT

Siège social : BP 38, ZI Kalaa Kebira - 4060, Sousse

RC : B117421996

MF : 020190J/A/M/000

N° affiliation CNSS : 134571-32

Messieurs les actionnaires de la société "Unimed", sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24/6/2019 à 15h, au siège social de la société sis à la Z.I Kalaa Kebira - 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018 et quitus aux administrateurs.

- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comtes, approbation des états financiers de l'exercice 2018 ainsi que des opérations constituant des conventions règlementées.

- Affectation des résultats.

- Distribution des dividendes.

- Renouvellement des mandats de administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société "Unimed".

Les actionnaires pourront assister personnellement aux travaux de l'assemblée générale sur simple justif de leurs identités (carte d'identité nationale) ou se faire présenter par un mandataire, moyennant un mandat spécial revêtu de leur signature légalisée.

Les actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenté à l'assemblée générale, être inscrits sur le registre de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tous les documents concernant l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019S00693SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Fresenius Médical care Tunisie S.A

Société anonyme

Au capital de 2 470 000 DT

Siège social : Km 128 Z.I Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

R.C : B117011996 Sousse

MF : 02044J

Les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le 28 Juin 2019 à neuf heures et demie du matin, au Siège Social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Questions diverses.

2019S00694SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire lundi 24/6/2019

Société Hôtel Medi Golf

Société anonyme

Au capital de 3800 000 dinars

Siège social : Hammamet Sud

RC : B138431998

M.F : 538954D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtel MEDI GOLF sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 24/6/2019 à 10h au siège de la société hôtel houda sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes et statuer sur l'opération d'augmentation du capital par incorporation de comptes courants actionnaires.

2019S00696SANB3

Convocation

Société Briqueterie ESSID sa

Matricule fiscal : 992393Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 3 333 160 dinars

Siège social : Avenue El Arbie Zarouk 8000 Nabeul

Tous les administrateurs de la société Briqueterie ESSID s.a sont convoqués à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 17/6/2019 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat de directeur général.

- Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration.

2019N00408SANB3

Convocation

Société Immobilière ESSID Zouheir

Société anonyme

Capital social : 620.000 dt

Siège social : zone industrielle Dar Chaabene El Fehry

Matricule fiscal : 1549342X/A/M/000

Tous les Administrateurs de la société «IMMOBILIERE ESSID Zouheir s.a»

sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 17/6/2019 à 12h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession d'actions et Admission de nouveaux actionnaires.

2019N00413SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 20 juin 2019

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BIZERTE

Société anonyme

Au capital de 7.630.000 DT

RC : B182291996

MF : 0027836F/A/M/000

CNSS : 175705-38

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Bizerte, société anonyme au capital de 7.630.000 DT dont le siège social est sis à Bizerte au 241-243 Av. Habib Bourguiba, Rue Ali Daham, sont convoqués le jeudi 20 juin 2019 à l'Hôtel Andaloucia Beach (Zone Touristique Sidi Salem, Bizerte 7000) :

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité de la Société arrêtée au 31/12/2018 ;

2- Lecture du rapport Général du Commissaire aux comptes sur l'Exercice 2018 et de son rapport spécial sur les opérations visées à l'article 200 du code des Sociétés Commerciales ;

3- Examen et approbation s'il y a lieu, du rapport du conseil d'Administration et des états financiers au 31/12/2018 ;

4- Approbation s'il y a lieu des opérations visées à P article 200 du code des Sociétés commerciales ;

5- Quitus aux Administrateurs ;

6- Affectation du résultat 2018.

2019W00198SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 8.850.000 dinars

Adresse : Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia

MF : 1165339V/A/M/000

Les actionnaires de la Société Polyclinique L'EXCELLENCE - Société Anonyme au Capital de 8.850.000 dinars, sise à Avenue Taïeb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 16 Juin 2019 à 10h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du conseil d'administration pour l'année 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2018.

4. Classification des résultats de l'exercice 2018

5. Approbation des conventions réglementées stipulées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

6. Approbation de la prime de présence des membres du conseil d'administration pour l'année 2018 et détermination de la prime de présence pour l'année 2019

7. Approbation de la démission d'un certain nombre de membres du conseil d'administration

8. Approbation de la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration à la place des démissionnaires.

9. Décharge des membres du conseil d'administration et du directeur général pour leurs gestions tout au long de l'année 2018.

10. Election des nouveaux membres du conseil d'administration pour une période de 3 ans 2019-2020-2021

11. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la société pour 3 ans 2019-2020-2021

12. Accorder le pouvoir pour faire les procédures juridiques nécessaires

13. Autres questions.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction Générale de la société.

2019I00091SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 8.850.000 dinars

Adresse : Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia

MF : 1165339V/A/M/000

Les actionnaires de la POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE - Société Anonyme au capital de 8.850.000 dinars, sise à Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 16 juin 2019 à 14 h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de poursuite de l'activité de la société

2. Examen de l'augmentation du capital de la société

3. Révision des statuts de la société

4. Autres questions

5. Délégation de procédures.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019I00092SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A.

Société anonyme

Au capital 7.732.152 de dinars

Siège social : Immeuble Espace de Carthage bloc A les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Identifiant Unique : 1086119 S/A/M/000

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A. sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 28 juin 2019 à 10h au siège social de la Société Amen Santé sis à Immeuble Emeraude Center les jardins de Carthage, les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la société,

2- La modification de l'article 6 des statuts relatifs au capital social

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation du capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Directeur Général afin d'effectuer la déclaration de souscription et de versement,

5- Pouvoirs.

2019402119SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL S.A.

Société anonyme

Au capital 17 556 000.000 de dinars

Identifiant Unique : 1236886 N/A/M/000

RC : B3141752012

Siège social : Immeuble Emeraude Center, les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

CNSS : 553499-17

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL S.A. sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 3 juillet 2019 à 15h à l'établissement de la Clinique sis à Avenue Hédi Nouira, Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la société,

2- La modification de l'article 6 des Statuts relatifs au capital social

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation du capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'effectuer la déclaration de souscription et de versement,

5- Pouvoirs.

2019402133SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES

Société Anonyme

Au capital de 38.250.000 Dinars

Siège social : 39, Avenue Khereddine Pacha - BO 33-1002 Tunis- Belvédère

RC : B1102541996

MF : 1214 SAM

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2018 :

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions;

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2018 ;

- Quitus pour l'exercice 2018 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2018 ;

- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2018 ;

- Nomination d'un nouvel administrateur;

- Questions Diverses ;

- Pouvoirs pour formalités ;

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Khereddine Pacha - Tunis.

2019402134SANB3

Société Générale de Bâtiment et de commerce «ENNOUR» SA

Capital social : 73.750 DT

Siège social : Av. 9 Avril Kasserine

MF : 3458 W/A/M/000

RC : 13802004

Les associés de la Société Générale de Bâtiment et de commerce «ENNOUR» sont convoqués à se réunir le 16 juin 2019 à 10 heures au siège de la société avenue 9 avril Kasserine en assemblée générale ordinaire et à se réunir le même jour à 11 heures en assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration exercices 2016-2017 et 2018.

2- Approbation des états financiers des exercices 2016-2017 et 2018

3- Lecture des rapports des exercices 2016-2017 et 2018.

4- Quitus au conseil d'administration pour la gestion des exercices 2016-2017 et 2018.

5- Affectation des résultats des exercices 2016-2017 et 2018.

6- Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2019-2020 et 2021-

7- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 et 2021.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

1- Dissolution et liquidation de la société.

2- Désignation d'un liquidateur.

2019402135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'HOTELLERIE EN TUNISIE «SIDHET»

Société anonyme

Capital social : 25 000 000 DT

RC : 16361999 B

MF : 000/A/M/009398C

CNSS : 48213-04

Siège social : Le Grand Hôtel, Avenue Hédi Nouira 8050 Hammamet

Les actionnaires, de la Société Immobilière et d'Hôtellerie en Tunisie

sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 10 heures au siège de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne «CARTE» sis au centre urbain nord à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats;

- Désignation du commissaire aux comptes pour le mandat 2019-2021 ;

- Pouvoir pour formalités.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019402146SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société de Participation de Gestion et d'Investissement

«PGI Holding» S.A AMEN GROUP

Au capital de 25 000.000 dinars

Identifiant Unique & MF : 0000118P/A/M/000

Siège social : 150, avenue de la Liberté - 1002 - Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société anonyme, «P.G. I. Holding» Amen Group sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 juin 2019 à 14 H 30, à Dar Zarrouk sis à Sidi Bou-said à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers pour l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers clos au 31/12/2018 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018.

4- Approbation des états financiers consolidés des exercices 2017 et 2018.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

7- Nomination d'Administrateurs.

8- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

9- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2019.

10- Information concernant les déclarations de fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'assemblée générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les Actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2019402147SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière Commerciale et Financière «SICOF»

S.A au capital de 8.500.000 dinars

Siège social : 150, avenue de la Liberté - 1002 - Tunis

Identifiant Unique & MF : 0001233W

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière Commerciale et Financière «SICOF» SA, sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 19 Juin 2019 à 15 H 30, à Dar Zarrouk sis à Sidi Bou-said, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers pour l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du CAC relatifs aux états financiers clos au 31/12/2018 et Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2018.;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

6- Nomination d'Administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

8- Information, concernant les déclarations de fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'assemblée générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les Actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2019402148SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE AMEN BIZERTE S.A.

Société anonyme

Au capital de 18.360.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Emeraude Centre, Les Jardins du Lac, Les

Berges du Lac, 1053, Tunis.

Identifiant Unique : 128250 Q/A/M/000

RC : B115832013

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN

BIZERTE S.A. sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 4 juillet 2019 à 11h Au siège de la Clinique sis à lot n°2, lotissement Ben Aissa Citée Jalaa 7000 Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la société,

2- La modification de l'article 6 des Statuts relatifs au capital social

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation du capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'effectuer la déclaration de souscription et de versement,

5- Pouvoirs.

2019402149SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Enda Tamweel S.A

Capital social : 96 053 600 dinars

Siège social : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra, 1003 Tunis

R.C : B0193842014

M.F : 1347663 QPM000

CNSS : 55377401

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société anonyme Enda Tamweel ainsi que ses commissaires aux comptes sont invité(e)s par le conseil d'administration à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi le 21 juin 2019 à 15 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des rapports de gestion (individuel et consolidé) du Conseil d'administration relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018;

2. Lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

3. Approbation de conventions règlementées ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31/12/2018;

6. Désignation des Commissaires aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021;

7. Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur;

8. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront mis dans les délais réglementaires à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

En cas d'empêchement d'un actionnaire d'assister personnellement à l'assemblée générale ordinaire, il peut se faire représenter par un autre mandataire de son choix muni d'un pouvoir.

2019402164SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société Céramique Industrie

SA au capital de 10.800.000 DT

RC : B136632001

MF : 744621K/A/M/000

Siège social : Z.I Menzel Harb BP36 - 5036 Monastir

Le conseil d'administration de la société Céramique Industrie «SCI» a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 20/6/2019 à 10 h au siège de la société de l'Investissement Moderne «SIM SICAR» sis au 67, rue Alain Savary- cité les Jardins II- Bloc B 3ème étage 1002 Tunis Belvédère et qui statuera sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social;

2. Modification corrélative des statuts;

3. Pouvoir pour formalités.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles au siège da la société durant les délais légaux.

2019402167SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Eo DATA CENTER SA

Siège social : Z.I Infidha Lots n°47 - 48 Sousse

MF : 1090273G/A/M/000

RC : B2418282009

Monsieur;

Messieurs les actionnaires de la société «eo DATA CENTER» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2019 à partir de 10 heures au siège social de la société sise au Z.I Infidha Lot n°47-48 Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018.

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

7. Questions diverses.

8. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur les ordres du jour des deux assemblées conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019402170SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNIS CALL CENTER

Société anonyme

Au capital de 1 050 000 DT

Siège social : 2 rue du Mexique et de l'Argentine, Tunis 1002

Matricule Fiscal : 633781K/A/M/000

Registre de commerce : B1123121998

Messieurs les actionnaires de la société «TUNIS CALL CENTER» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2019 à 16 heures au siège social de la société sise aux 2 rues du Mexique et de l'Argentine, Tunis 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018.

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux administrateurs, au Président Directeur général et au Directeur Général.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

7. Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat 2019-2021.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2019-2021.

9. Questions diverses.

10. Pouvoir

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019402171SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE HAMMAMET ERLEBNISGASTRONOMIE SARL

Capital social : 1 000 000 DT

Siège social : 147, Place des Martyrs 8050

Registre de commerce : B118311996

La Société Hammamet Erlebnisgastronomie informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 18/6/2019 à 16 h à son siège administratif sis à ZI Mghira2 Fouchana Ben Arous en vue de, délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée

Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2018

Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2018

Affectation du résultat de l'exercice 2018

Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 115 du Code des Sociétés Commerciales conclues durant l'année 2018

Quitus à la gérance

Pouvoirs pour formalités

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

Approbation du mode et du délai de convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales

Pouvoirs pour formalités.

2019R01500SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Des services Agricoles" Al Andalous"

Siège social : rue Sadok Belhaj 2022 Kalaat Andalous

Registre commercial : C 034325014

Matricule fiscal : 1336626/A

La société mutuelle des services agricoles "Al Andalous" a l'honneur de convoquer tous ses adhérents pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le jeudi 20 juin 2019 à 9h à son siège social sis avenue Sadok Belhadj, Kalaat al andalous et ce pour-examiner l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Mise à jour de la liste d'adhérents.

4- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

5- Avancement des travaux relatif au centre de collecte du lait.

6- Questions diverses.

2019T00869SODB3

Assemblée générale ordinaire 2018

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Karama" Ras Fartout Bir Ali - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "EL Karama" Ras Fartout Bir Ali Sfax a l'honneur d'inviter tous ses adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui sera tenue le mardi 18 juin 2019 à 9 heures et demie du matin au siège de la Société mutuelle à Ras Fartout au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers de l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Admission de nouveaux adhérents et assainissement de la liste des adhérents

- Remplacement et élection du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 27 mai 2019 jusqu'au vendredi 7 juin 2019 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Elkarama" Rass fartout - Bir Ali.

2019X00770SODB3

Société MUTUELLE DE BASE 'ELKHALIJ' DE SERVICE DE PECHE MARITIME

90, Avenue Hédi Chaker 6000 Gabès

Mle Fiscal : 9637Y.N.M.000

N° CNSS : 185 312 - 42

Tel/Fax : 75 270 086

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base 'ELKHALIJ' avise ses adhérents pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018 et ce pour le jeudi 20 juin 2019 à 10h au siège de la société, avenue Hédi Chaker Gabés, pour débattre l'ordre du jour suivant : pour lecture et approbation du rapport moral pour l'exercice 2018, lecture et approbation des états financières pour l'exercice 2018, approbation de distribution des bénéfices, lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018, approbation de prime exceptionnelle du président de conseil d'administration pour l'année 2018, quitus aux administrateurs, approbation de la cession des parts sociales, mise à jour de la liste des adhérents, et questions diverses.

N.B : Les documents et les états financiers sont à la disposition des adhérents à compter du 12 juin 2019.

2019Z00117SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Sihem Ben Habib Kachaou annonce que son titre de propriété du terrain d'une superficie de 900m, situé à la route de Tunis Km 10 impasse Groubi par un acte de vente rédigé le 20 avril 1999 par les notaires Mohamed Mzid et son père a disparu et elle veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Fekih Nesrine 67 Avenue des Notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition; après ce délai sera rejetée.

2019X00763DIVD2

Avis

Les héritiers de Kamar Baklouti annoncent qu'ils ont perdu le titre qui prouve la propriété de l'auteur des parts d'un terrain d'une superficie de 09 oliviers à route Mahdia Km 13 Sfax.

Ce titre est un contrat de vente rédigé par les notaires Jammoussi Ahmad et Eleuch Abderrahmen daté du 28/02/1967. Ils ont l'intention d'extraire un nouveau titre prouvant leur propriété.

Les oppositions sont recevables chez le notaire Makni Wadie à son étude 123 rue des notaires Sfax ville dans un délai de 70 jours à partir de la publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019X00769DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Mohamed Sghaier Ben Dahmeni Ghabi, sa carte d'identité nationale n°02004710, domicilié à El Dhraa Chouk Metbasta Kairouan annonce qu'il a perdu son titre de propriété numéro 3977/11 concernant le titre foncier n°45175 Kairouan par certificat de perte extraite de la garde Nationale Kairouan nord sous le numéro 1639.

2019H00115DIVD2

COTUNACE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

Les Etats Financiers au 31/12/ 2018

EN DINARS

ACTIF DU BILAN	au 31 /12/ 2018			au 31 /12/2017
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actifs incorporels	-470 489	507 764	37 275	19 370
Actifs corporels d'exploitation	1 642 210	-1 376 464	265 746	109 417
Placements	132 715 578	-3 013 278	129 702 300	124 622 253
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8 864 544		8 864 544	12 379 479
Créances	48 924 544	-14 128 215	34 796 329	29 308 331
Autres éléments d'actifs	10 016 948		10 016 948	7 931 185
TOTAL	201 693 336	-18 010 193	183 683 143	174 370 035

EN DINARS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN	au 31 /12/ 2018	au 31 /12/ 2017
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres avant résultat	33 612 582	30 707 362
Résultat de l'exercice	6 288 933	3 595 851
Capitaux propres avant affectation	39 901 515	34 303 213
PASSIF		
Provisions pour autres risques et charges	223 602	600 000
Provisions techniques brutes	22 161 374	22 605 809
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	10 409 566	13 834 058
Autres dettes	35 924 373	30 759 773
Ressources spéciales	74 580 028	71 799 934
Autres passifs	482 685	467 248
TOTAL	183 683 143	174 370 035

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE	Opérations brutes 2018	Cessions 2018	Opérations nettes 2018	Opérations nettes 2017
PRODUITS TECHNIQUES				
Primes acquises	14 884 327	-8 643 226	6 241 100	4 681 088
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 747 632		2 747 632	1 839 700
Autres produits techniques	2 259 387		2 259 387	1 627 203
CHARGES TECHNIQUES				
Charges de sinistres	-9 471 118	5 849 912	-3 621 206	-2 079 012
Variation des autres provisions techniques				
Participation bénéficiaire et ristourne	403 331	-272 938	130 392	-98 848
Frais d'exploitation	-2 786 427	2 476 304	-310 123	-66 373
Autres charges techniques	-2 424 670		-2 424 670	-2 572 487
Variation de la provision pour équilibrage	-1 697 259		-1 697 259	-1 072 038
RESULTAT TECHNIQUE	3 915 202	-589 949	3 325 253	2 259 234

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT	Exercice clos le 31 /12/ 2018	Exercice clos le 31 /12/ 2017
Résultat technique de l'assurance non vie	3 325 253	2 259 234
PRODUITS NON TECHNIQUES		
Produits des placements	7 291 877	5 331 158
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	-2 747 632	-1 839 700
Autres produits non techniques	816 141	664 709
CHARGES NON TECHNIQUES		
Charges de placements	-471 640	-992 438
Autres charges non techniques	-820	-575 395
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	8 213 180	4 847 568
Impôts sur les sociétés	-1 924 247	-1 251 717
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 288 933	3 595 851

EN DINARS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Exercice clos le 31 /12/ 2018	Exercice clos le 31 /12/ 2017
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 059 976	377 004
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-180 786	-48 974
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-567 996	3 689 834
Variation de trésorerie	2 918 722	4 263 380
Trésorerie au début de l'exercice	5 950 564	1 687 184
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 869 286	5 950 564

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.
Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.
Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

P/ UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

2019R01488BCFA5

La société Tunisienne de l'assurance Takaful « EL AMANA TAKAFUL »

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la société « EL AMANA TAKAFUL »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « EL AMANA TAKAFUL », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 51 980 883 dinars et un résultat net de l'exercice de 235 380 dinars. À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « EL AMANA TAKAFUL » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

BILAN ARRETE AU 31/12/2017
(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2017	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	843 719	308 594	535 125	**543 258**
AC13- Fonds commercial				
	843 719	**308 594**	**535 125**	**543 258**
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	1 436 220	889 266	546 953	890 523
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	232 013	156 271	75 742	81 847
AC23- Dépôts et cautionnements				
	1 668 233	**1 045 538**	**622 695**	**972 370**
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	375 169	18 758	356 411	375 169
AC312-Terrains et constructions hors exploitation				
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations				
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées	20 934 000		20 934 000	15 660 000
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation	150 001	16 643	133 358	125 715
AC33-Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	500 101	238 088	262 013	
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	200 000		200 000	200 000
AC333- Prêts hypothèquaires	14 303		14 303	16 216
AC334- Autres prêts	100 000		100 000	100 000
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	61 354		61 354	65 952
AC33-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	309 905		309 905	
	22 644 834	**273 489**	**22 371 344**	**16 543 053**
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	958 147		958 147	716 536
AC520-Provision d'assurance vie	4 174 921		4 174 921	75 233
AC530-Provision pour sinistres vie	193 553		193 553	-
AC531-Provision pour sinistres non vie	4 373 329		4 373 329	1 691 393
AC560- Autre Provision Technique vie				
	9 699 950	**-**	**9 699 950**	**2 483 163**
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	111 913		111 913	664 664
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	7 514 720	413 210	7 101 510	3 050 548
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 202 744		2 202 744	1 033 135
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	2 231 044		2 231 044	1 347 395
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	6 340		6 340	14 591
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	341 820		341 820	232 367
AC633-Débiteurs divers	457 844		457 844	1 136 830
	12 866 423	**413 210**	**12 453 213**	**7 479 530**
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 880 732		1 880 732	1 480 344
AC72-Charges reportées	2 226 054	1 659 985	566 069	416 275
AC721-frais d'acquisition reportés	3 152 509		3 152 509	1 681 012
AC73-Comptes de régularisation Actif				
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	572 109		572 109	344 736
AC733-Autres comptes de régularisation	127 137		127 137	119 302
	7 958 541	**1 659 985**	**6 298 555**	**4 041 669**
Total de l'actif	**55 681 699**	**3 700 816**	**51 980 883**	**32 063 042**

BILAN ARRETE AU 31/12/2017

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2017	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres		
CP1- Capitaux propres	10 000 000	10 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		
CP3- Résultats reportés	- 3 444 168	- 3 457 039
CP4- Autres capitaux propres	2 897	7 863
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**6 558 729**	**6 550 824**
CP6- Résultat de l'exercice	**235 380**	**12 871**
Total capitaux propres avant affectation	**6 794 108**	**6 563 695**
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	-	-
PA3-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	-	-
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	7 435 363	4 651 664
PA320- Provisions assurances vie	11 987 247	8 198 898
PA330- Provision pour sinistres (vie)	282 514	37 794
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	14 435 505	8 559 556
PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	29 226	32 599
PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	45 000	67 399
PA361- Autres provisions techniques (non vie)		13 122
	34 214 855	**21 561 032**
PA5-Dettes pour dépôts en espéces reçus des réassureurs	**9 084 256**	**2 338 590**
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	119 124	52 000
PA632-Personnel	164 376	226 777
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	806 277	433 579
PA634-Créditeurs divers	543 311	765 458
	1 633 088	**1 477 814**
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	254 576	121 910
	254 576	**121 910**
Total du passif	**45 186 775**	**25 499 347**
Total des capitaux propres et du passif	**51 980 883**	**32 063 042**

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2017	Opérations brutes au 31/12/2017	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2017	Opérations nettes au 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2016
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	20 278 343	- 2 905 971	17 372 372	13 375 145
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	- 2 783 699	241 610	- 2 542 089	- 902 958
	17 494 644	**- 2 664 361**	**14 830 284**	**12 472 187**
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	**436 185**		**436 185**	**25 035**
PRNV2- Autres produits techniques	-	-	-	-
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	- 8 301 684	197 081	- 8 104 603	- 5 899 918
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	- 5 875 949	2 681 936	- 3 194 013	- 3 331 440
	- 14 177 633	**2 879 017**	**- 11 298 616**	**- 9 231 358**
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	**35 521**	-	**35 521**	**92 861**
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	- 68 048
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	- 4 474 635		- 4 474 635	- 3 177 396
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 234 879		1 234 879	541 717
CHNV 43- Frais d'administration	- 475 253		- 475 253	- 419 798
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		470 493	470 493	559 764
	- 3 715 010	**470 493**	**- 3 244 516**	**- 2 495 713**
CHNV5- Autres charges techniques	**- 1 174 098**		**- 1 174 098**	- 1 289 429
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	**- 1 100 391**	**685 150**	**- 415 241**	**- 494 464**

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2017	Opérations brutes au 31/12/2017	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2017	Opérations nettes au 31/12/2017	Opérations nettes 2016
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	4 697 456	- 4 607 394	90 062	6 048 917
	4 697 456	**- 4 607 394**	**90 062**	**6 048 917**
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	401 161		401 161	252 192
PRV 22- Produits des autres placements				
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements				
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements				
	401 161	**-**	**401 161**	**252 192**
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	- 832 521	136 070	- 696 451	- 188 648
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	- 244 720	193 553	- 51 167	3 001
	- 1 077 242	**329 624**	**- 747 618**	**- 185 647**
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	- 3 788 349	4 099 687	311 339	- 5 111 151
CHV 22- Autres provisions techniques				
	- 3 788 349	**4 099 687**	**311 339**	**- 5 111 151**
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	**3 293**		**3 293**	**- 32 599**
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	- 779 862		- 779 862	- 517 019
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	236 618		236 618	
CHV 43- Frais d'administration	- 36 620		- 36 620	- 36 220
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		1 839 701	1 839 701	25 862
	- 579 865	**1 839 701**	**1 259 836**	**- 527 378**
CHV5- Autres charges techniques	**- 260 790**		**- 260 790**	**- 197 885**
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	- 167 593		-	-
CHV 92- Correction de valeur sur placements				
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements				
	- 167 593	**-**	**- 167 593**	**-**
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	**- 771 928**	**1 661 618**	**889 689**	**246 449**

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2017	43 100	42 735
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	- 415 241	- 494 464
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	889 689	246 449
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	686 245	579 783
PRNT12- Produits des autres placements		
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		
	686 245	**579 783**
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		- 22 750
CHNT12- Correction de valeur sur placements	- 230 445	- 10 000
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		
	- 230 445	**- 32 750**
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	- 472 316	- 25 035
PRNT2- Autres produits non techniques	68	- 3 326
CHNT3- Autres charges non techniques	- 162 359	- 208 039
Résultat provenant des activités ordinaires	**295 640**	**62 618**
CHNT4- Impôts sur le résultat	- 60 261	- 49 747
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**235 380**	**12 871**
Résultat net de l'exerice	**235 380**	**12 871**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2014	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	21 690 780	19 947 884
Sommes versées pour paiement des sinistres	-7 960 578	-6 231 852
Commissions versées aux intermédiaires		
Encaissements des sinistres pour cessions	526 396	-790 601
Décaissements des primes pour cessions		
Commissions recues des cessions	-1 698 072	-1 319 223
Sommes versées aux fournisseurs	-1 532 868	-1 484 760
Sommes versées aux personnels	-2 702 777	-1 909 929
Variation des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		
Encaissements liés à la cession de placements financiers		
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-2 949 270	-2 453 263
Produits financiers reçus	854 125	658 151
Autres mouvements	67 124	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**6 294 860**	**6 416 407**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-124 969	-886 631
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	4 598	8 100
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-500 101	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-5 274 000	-5 511 000
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-5 894 472**	**-6 389 530**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)		
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**0**	**0**
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	**400 388**	**26 877**
Trésorerie de début de l'exercice	**1 480 344**	**1 453 467**
Trésorerie de fin d'exercice	**1 880 732**	**1 480 344**

2019402121BCFA5

La société Tunisienne de l'assurance Takaful « EL AMANA TAKAFUL »

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de la société « EL AMANA TAKAFUL »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « EL AMANA TAKAFUL », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 69 565 878 dinars et un résultat net de l'exercice de 1 379169 dinars. À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « EL AMANA TAKAFUL » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2018	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 035 193	514 216	520 977	535 125
AC13- Fonds commercial				
	1 035 193	**514 216**	**520 977**	**535 125**
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	1 576 016	1 044 054	531 962	546 953
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	275 535	199 186	76 348	75 742
AC23- Dépôts et cautionnements				
	1 851 551	**1 243 241**	**608 310**	**622 695**
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	735 169	15 007	720 162	356 411
AC312-Terrains et constructions hors exploitation				
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations				
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées	26 995 000		26 995 000	20 934 000
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation	150 001	16 300	133 701	133 358
AC33-Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	500 101	92 848	407 253	262 013
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	200 000		200 000	200 000
AC333- Prêts hypothèquaires	12 389		12 389	14 303
AC334- Autres prêts	100 000		100 000	100 000
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	98 724		98 724	61 354
AC33-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	309 905		309 905	309 905
	29 101 290	**124 154**	**28 977 136**	**22 371 344**
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	1 240 323		1 240 323	958 147
AC520-Provision d'assurance vie	6 544 502		6 544 502	4 174 921
AC530-Provision pour sinistres vie	482 413		482 413	193 553
AC531-Provision pour sinistres non vie	3 874 617		3 874 617	4 373 329
AC560- Autre Provision Technique vie				
	12 141 855	**-**	**12 141 855**	**9 699 950**
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	- 25 201		- 25 201	111 913
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	7 512 840	1 315 086	6 197 754	7 101 510
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 770 236		2 770 236	2 202 744
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	1 114 514		1 114 514	2 231 044
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	7 579		7 579	6 340
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	710 539		710 539	341 820
AC633-Débiteurs divers	675 397		675 397	457 844
	12 765 904	**1 315 086**	**11 450 817**	**12 453 213**
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	9 604 262		9 604 262	1 880 732
AC72-Charges reportées	2 259 774	1 964 866	294 909	566 069
AC721-frais d'acquisition reportés	4 881 649		4 881 649	3 152 509
AC73-Comptes de régularisation Actif				
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	926 078		926 078	572 109
AC733-Autres comptes de régularisation	159 885		159 885	127 137
	17 831 648	**1 964 866**	**15 866 783**	**6 298 555**
Total de l'actif	**74 727 441**	**5 161 563**	**69 565 878**	**51 980 883**

BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres		
CP1- Capitaux propres	14 101 510	10 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		
CP3- Résultats reportés	- 3 208 788	- 3 444 168
CP4- Autres capitaux propres	2 897	2 897
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**10 895 618**	**6 558 729**
CP6- Résultat de l'exercice	**1 379 169**	**235 380**
Total capitaux propres avant affectation	**12 274 787**	**6 794 108**
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	-	-
PA3-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	-	-
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	8 760 583	7 435 363
PA320- Provisions assurances vie	16 145 524	11 987 247
PA330- Provision pour sinistres (vie)	747 301	282 514
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	16 966 018	14 435 505
PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	209 872	29 226
PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	11 500	45 000
PA360- Autres provisions techniques (vie)		
	42 840 799	**34 214 855**
PA5-Dettes pour dépôts en espéces reçus des réassureurs	**11 129 221**	**9 084 256**
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	713 304	
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	201 622	119 124
PA632-Personnel	325 605	164 376
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 203 274	806 277
PA634-Créditeurs divers	547 719	543 311
	2 991 524	**1 633 088**
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	329 547	254 576
	329 547	**254 576**
Total du passif	**57 291 090**	**45 186 775**
Total des capitaux propres et du passif	**69 565 878**	**51 980 883**

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2018	Opérations brutes au 31/12/2018	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2018	Opérations nettes au 31/12/2018	Opérations nettes 31/12/2017
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	24 217 565	- 3 237 697	20 979 868	17 372 372
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 325 220	282 177	- 1 043 043	- 2 542 089
	22 892 345	**- 2 955 520**	**19 936 825**	**14 830 284**
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	**552 465**		**552 465**	**436 185**
PRNV2- Autres produits techniques	-	-	-	-
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	- 11 330 532	542 776	- 10 787 757	- 8 104 603
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	- 2 497 013	- 498 712	- 2 995 725	- 3 194 013
	- 13 827 545	**44 064**	**- 13 783 481**	**- 11 298 616**
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	-	-	-	**35 521**
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	- 5 445 768		- 5 445 768	- 4 474 635
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 224 784		1 224 784	1 234 879
CHNV 43- Frais d'administration	- 507 240		- 507 240	- 475 253
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		678 558	678 558	470 493
	- 4 728 224	**678 558**	**- 4 049 666**	**- 3 244 516**
CHNV5- Autres charges techniques	**- 1 282 495**		**- 1 282 495**	**- 1 174 098**
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	**3 606 546**	**- 2 232 898**	**1 373 647**	**- 415 241**

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2018	Opérations brutes au 31/12/2018	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2018	Opérations nettes au 31/12/2018	Opérations nettes 2017
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	5 255 305	- 2 501 892	2 753 413	90 062
	5 255 305	**- 2 501 892**	**2 753 413**	**90 062**
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	556 538		556 538	401 161
PRV 22- Produits des autres placements				
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements				
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements				
	556 538	**-**	**556 538**	**401 161**
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	- 1 073 871	406 156	- 667 715	- 696 451
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	- 464 787	288 860	- 175 927	- 51 167
	- 1 538 658	**695 015**	**- 843 643**	**- 747 618**
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	- 4 158 278	2 369 581	- 1 788 697	311 339
CHV 22- Autres provisions techniques				
	- 4 158 278	**2 369 581**	**- 1 788 697**	**311 339**
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	**- 180 767**		**- 180 767**	**3 293**
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	- 899 521		- 899 521	- 779 862
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	504 356		504 356	236 618
CHV 43- Frais d'administration	- 43 864		- 43 864	- 36 620
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		915 584	915 584	1 839 701
	- 439 029	**915 584**	**476 555**	**1 259 836**
CHV5- Autres charges techniques	**- 281 243**		**- 281 243**	**- 260 790**
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		- 173 450	- 173 450	-
CHV 92- Correction de valeur sur placements				
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements				
	-	**- 173 450**	**- 173 450**	**- 167 593**
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	**- 786 132**	**1 304 839**	**518 707**	**889 689**

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	**1 373 647**	**- 415 241**
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	**518 707**	**889 689**
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	907 019	686 245
PRNT12- Produits des autres placements		
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		
	907 019	**686 245**
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	- 90 931	
CHNT12- Correction de valeur sur placements	161 883	- 230 445
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		
	70 952	**- 230 445**
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	**- 552 465**	**- 472 316**
PRNT2- Autres produits non techniques	**33 094**	**68**
CHNT3- Autres charges non techniques	**- 901 876**	**- 162 359**
Résultat provenant des activités ordinaires	**1 449 077**	**295 640**
CHNT4- Impôts sur le résultat	**- 69 908**	**- 60 261**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**1 379 169**	**235 380**
Résultat net de l'exerice	**1 379 169**	**235 380**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	30 269 740	21 690 780
Sommes versées pour paiement des sinistres	-10 280 344	-7 960 578
Commissions versées aux intermédiaires		
Encaissements des sinistres pour cessions		
Décaissements des primes pour cessions	960 336	526 396
Commissions recues des cessions	-1 958 797	-1 698 072
Sommes versées aux fournisseurs	-2 631 861	-1 532 868
Sommes versées aux personnels	-3 019 377	-2 702 777
Variation des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		
Encaissements liés à la cession de placements financiers		
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-4 488 774	-2 949 270
Produits financiers reçus	1 105 431	854 125
Autres mouvements	101 456	67 124
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**10 057 811**	**6 294 860**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-374 791	-124 969
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières		4 598
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		-500 101
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-6 061 000	-5 274 000
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-6 435 791**	**-5 894 472**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	4 101 510	
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**4 101 510**	**0**
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	**7 723 530**	**400 388**
Trésorerie de début de l'exercice	**1 880 732**	**1 480 344**
Trésorerie de fin d'exercice	**9 604 262**	**1 880 732**

2019402122BCFA5